Convention sur la diversité biologique

2010 Année internationale de la biodiversité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE[1]

La grande famille de la coopération au développement mondial adopte la biodiversité en tant qu'outil majeur pour le développement humain et la réduction de la pauvreté

Nagoya, Japon, 29 octobre 2010 : Reconnaissant le rôle clé de la biodiversité pour le bien-être humain, les représentants des agences de développement, banques de développement et institutions politiques de coopération au développement ont adopté de façon unanime une déclaration pour l'intégration de l'agenda de la biodiversité dans les plans de développement à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-10).

Les 70 parties prenantes participant au Forum de haut niveau sur la biodiversité au service de la coopération au développement à Nagoya, au Japon, le 26 octobre 2010, co-organisé par l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA) et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), se sont entendues sur la contribution cruciale de la biodiversité pour assurer la provision de services écosystémiques maintenant les moyens de subsistance de toutes les populations sur Terre.

Le forum a été ouvert par M. Kenzo Oshima, Vice-président sénior de JICA. Dans ses remarques, il a mis l'emphase sur « le besoin urgent de faire avancer la coopération internationale dans la conservation de la biodiversité afin d'harmoniser la nature et les activités humaines, » en introduisant quelques-unes des initiatives de JICA.

« La pauvreté est une question urgente en Asie, qui abrite 2/3 des populations pauvres du monde. Mais les ressources naturelles renouvelables sont aussi une base du développement économique, » a insisté la Vice-présidente de la Banque asiatique de développement, Ursula Schaefer-Preuss.

« La déclaration de Nagoya sur la biodiversité et le développement est un pas majeur dans la bonne direction. Il s'agit du commencement d'un nouveau périple pour intégrer la biodiversité au cœur des processus et priorités de développement. C'est le début d'une nouvelle ère pour rendre la biodiversité pertinente aux yeux des gens du monde, » a déclaré M. Ahmed Djoghlaf, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique.

Les participants se sont aussi rappelés de la résolution adoptée au cours de la 65e Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre 2010, insistant sur l'importance d'avoir des écosystèmes en santé pour la réalisation générale des Objectifs du millénaire pour le développement, mais particulièrement pour l'élimination de la pauvreté. « Sachant que les populations pauvres souffriront plus que toutes autres des conséquences de la dégradation de la

[1]: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

nature, réduire la pauvreté requiert la reconnaissance de la valeur de la biodiversité, » a indiqué Monique Barbut, Administratrice du Fonds pour l'environnement mondial.

La déclaration, devant être présentée aux segments de haut niveau de la COP 10 les 27-29 octobre, mentionne la nécessité d'un effort commun vers l'intégration du prochain Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 dans les programmes de développement. Les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) de la CDB représentent un outil à cet égard. « Leur considération par les agences nationales peut faire une différence sur des questions cruciales comme l'eau, la santé et la sécurité alimentaire, » a déclaré Olav Kjørvan, directeur du Bureau des politiques de développement du Programme des Nations Unies pour le développement.

La déclaration reconnaît aussi la nécessité d'inclure les communautés autochtones et locales ainsi que d'intégrer la perspective de l'égalité des sexes afin d'atteindre les objectifs à la fois pour l'environnement et pour le développement.

« La déclaration constitue une preuve solide de notre forte volonté de mettre à exécution l'agenda de la biodiversité et du développement, » a conclu le président, M. Kiyoshi Kodera, Vice-président de JICA.

Notes aux éditeurs:

Le Programme de biodiversité au service du développement de la Convention sur la diversité biologique

À la suite du « Message de Paris », adopté par la Conférence sur la biodiversité pour la coopération européenne au développement tenue à Paris en 2006, faisant appel au soutien pour l'intégration de la biodiversité dans les pays partenaires et l'amélioration de la gouvernance à la fois pour la réduction de la pauvreté et l'utilisation durable de la biodiversité, le Secrétariat de la CDB a mis sur pied l'Initiative pour la biodiversité au service du développement. En étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP), et soutenue par les gouvernements français et allemands, l'initiative a été officiellement lancée au cours de la neuvième réunion de la Conférence des Parties à Bonn, en Allemagne. Elle a pour objectif d'améliorer l'intégration des trois objectifs de la Convention dans les processus de développement en gardant à l'esprit l'Article 6 (b) de la Convention.

Pour plus d'informations, veuillez visiter: http://www.cbd.int/development.